



CERTIFICAT DE PUBLICATION AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE – ADOPTION DU BUDGET 2021

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le conseil municipal adoptera le budget pour l'année 2021 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021-2022-2023, lors de sa séance extraordinaire du 9 décembre 2020 à 20 h par visioconférence et en direct sur la page Facebook de la Ville de Carignan.

Donné à Carignan, ce 30 novembre 2020.

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, le 30 novembre 2020 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 30 novembre 2020.

Donné à Carignan, ce 30 novembre 2020.

Ève Poulin, avocate
Greffière